

Déclaration syndicale

La CGT souhaite attirer votre attention sur la situation préoccupante du site de Gravelines.

Le durcissement récent des règles de fonctionnement, en témoigne le compte rendu du top 5 du 04/09/2025, appliquées sans la souplesse qui prévalait jusqu'ici, créé de forts questionnements parmi les équipes. Cette souplesse permettait, par exemple, de décaler légèrement les horaires pour emmener les enfants en nourrice. Or, sur ce site, il n'existe ni crèche ni cantine, une seule voie d'accès. Tous ces points compliquent la vie sur ce site.

Les chiffres présentés lors de l'Assemblée Générale du 26 août ont déjà mis en évidence un recours massif à l'intérim, signe de difficultés de recrutement. Dans ce contexte d'effectifs tendus, accentuer la rigidité managériale risque d'accroître le turnover et de fragiliser davantage l'organisation.

Nous avons entendus les travailleurs de Gravelines et nous avons compris leur désarroi et leur inquiétude. Dans ce contexte, un départ est déjà annoncé.

De nombreuses études le confirment : selon l'Observatoire de la qualité de vie au travail (ANACT, 2022) et l'INRS, un management trop rigide, sans marge d'autonomie, est l'une des premières causes de départ volontaire et d'absentéisme.

Les salarié·e·s recherchent aujourd'hui un équilibre entre exigences professionnelles et contraintes personnelles ; priver les équipes de cette souplesse ne peut qu'entraîner de nouvelles démissions.

Nous demandons donc que la Direction prenne en compte ces réalités.

Le maintien d'un climat de confiance et de bonnes conditions de travail est une condition indispensable à la fidélisation des salarié·e·s et à la pérennité du site.